Nº 16-508-X au catalogue
ISBN 978-0-660-02435-6

Feuillets d'information de l'environnement

Les Canadiens et la nature : les arbres, 2013

Par la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Date de diffusion : le 30 juin 2015

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les Canadiens et la nature : les arbres, 2013

par la Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports

Outre qu'ils contribuent à l'esthétique d'une propriété, les arbres et les buissons présentent divers avantages. Par exemple, ils purifient l'air et produisent de l'oxygène, ils aident à stabiliser le sol et à prévenir l'érosion, et ils peuvent constituer l'habitat et une source d'alimentation pour la faune.

En 2013, 85 % de tous les ménages canadiens ont déclaré la présence d'arbres, de buissons ou de haies sur leur propriété. Les ménages de l'Est du Canada étaient légèrement plus susceptibles d'en avoir déclaré que ceux du reste du pays.

À l'échelle nationale, 62 % des ménages ont déclaré des buissons et des haies; ceux de la Nouvelle-Écosse (76 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (72 %) étaient les plus susceptibles d'en avoir déclaré, et ceux de Terre-Neuve-et-Labrador les moins susceptibles (54 %).

La présence d'arbres sur sa propriété était plus fréquente que la présence de buissons ou de haies; 81 % des ménages canadiens en ont déclaré. Les ménages de l'Île-du-Prince-Édouard étaient les plus susceptibles (90 %) et ceux de la Colombie-Britannique les moins susceptibles (77 %) d'avoir des arbres sur leur propriété.

Les propriétés ayant certains types de logements étaient plus susceptibles que les autres d'avoir des arbres, des buissons et des haies. Les ménages qui habitaient dans des logements individuels étaient les plus susceptibles d'avoir des arbres sur leur propriété (89 %) par rapport aux ménages vivant dans des tours d'appartements (59 %). De même, les répondants des logements individuels étaient les plus susceptibles (72 %) d'avoir déclaré des haies et des buissons, alors que ceux des tours d'appartements étaient les moins susceptibles d'en avoir déclaré (36 %).

Les ménages propriétaires-occupants étaient plus susceptibles d'avoir déclaré la présence d'arbres (87 %), et de buissons et de haies (70 %) sur leur propriété que ceux qui n'étaient pas propriétaires de leur logement (66 % et 42 %, respectivement).

Plantation et enlèvement d'arbres

Un peu plus d'un quart des ménages (27 %) ont déclaré que des arbres avaient été plantés sur leur propriété au cours des cinq années précédentes, les ménages de Terre-Neuve-et-Labrador étant ceux qui l'ont déclaré le plus souvent (36 %). Les ménages de la Saskatchewan étaient les moins susceptibles (25 %) d'avoir déclaré avoir planté des arbres au cours des cinq années précédentes.

En plus des problèmes comme l'agrile du frêne (voir l'encadré) et les dommages causés par les tempêtes de verglas[1], il y a une foule d'autres raisons pour lesquelles un ménage voudrait abattre des arbres sur sa propriété, par exemple, un changement de l'aménagement paysager sur son terrain. Quelles que soient les raisons, en 2013, 27 % des ménages canadiens ont déclaré que des arbres avaient été abattus ou enlevés au cours des cinq années précédentes. C'était plus souvent le cas au Nouveau-Brunswick (38 %) qu'au Québec et en Colombie-Britannique (24 % dans les deux cas).

1. Statistique Canada, 1998, La tempête de verglas de 1998 dans la vallée du Saint-Laurent : cartes et faits (numéro 16F0021X au catalogue) (http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=16F0021X&ObjType=2&lang=fr&limit=0)

Graphique 1
Arbres, buissons et haies, 2013

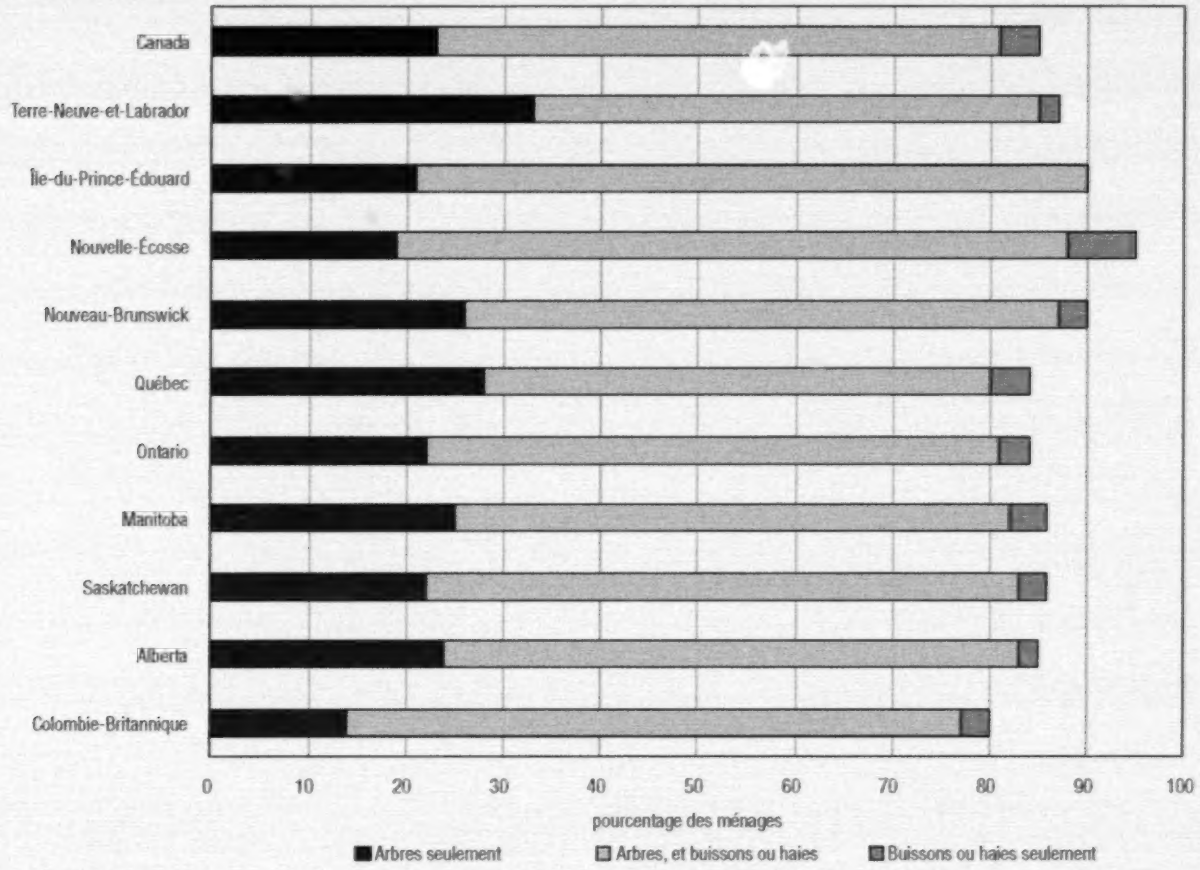

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports, tableau CANSIM 153-0159.

Graphique 2
Arbres plantés sur la propriété au cours des cinq dernières années, 2013

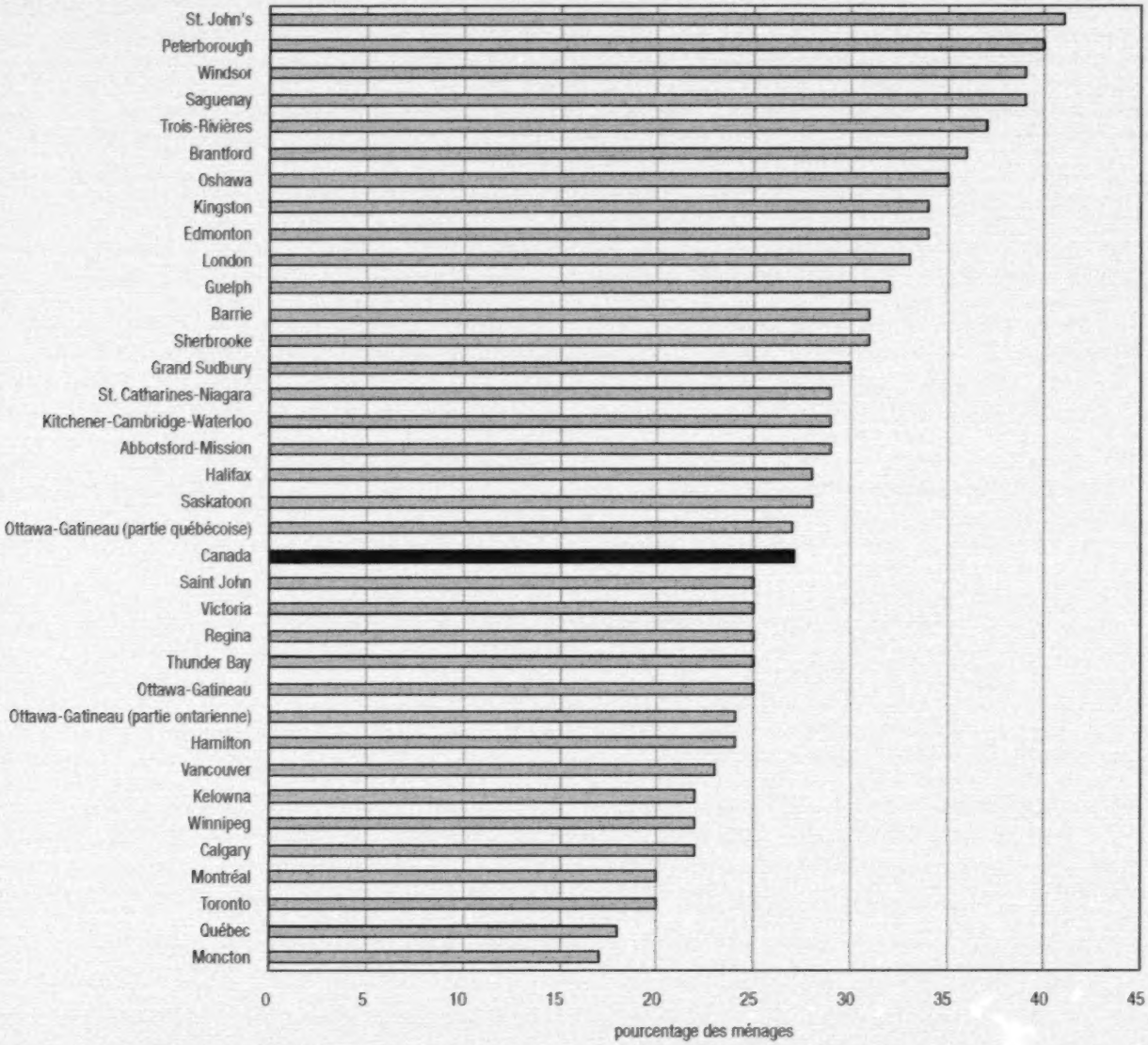

Source : Statistique Canada, Division de la statistique de l'environnement, de l'énergie et des transports, tableau CANSIM 153-0159.

Agrile du frêne

Ces dernières années, l'agrile du frêne (*Agrilus planipennis*), un insecte ravageur exotique, a causé la mort de millions de frênes en Ontario, au Québec et aux États-Unis[i]. L'agrile du frêne attaque et tue toutes espèces de frêne (*Fraxinus sp.*). L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a mis en œuvre des mesures de réglementation qui interdisent le transport de produits dérivés du bois de chauffage du frêne venant de certaines régions de l'Ontario et du Québec. Par conséquent, des millions de frênes privés et municipaux qui ont été infestés ou tués par l'agrile du frêne ont été éliminés[ii,iii].

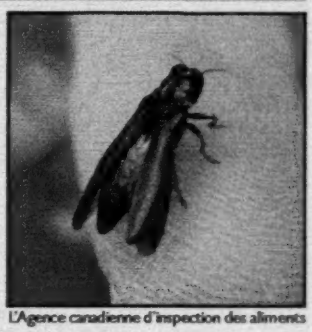

L'Agence canadienne d'inspection des aliments

Pour plus d'information du l'agrile du frêne, visitez le site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments à http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frene/fra/1337273882117/1337273975030.

i. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, *Stratégie de lutte contre l'agrile du frêne et l'agrile du bouleau, des insectes ravageurs des arbres ornementaux en Ontario*, http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/insects/eab-bbb-manage.htm#frene (consulté le 16 juin 2015).

ii. Agence canadienne d'inspection des aliments, situation actuelle relative à l'agrile du frêne, http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frene/situation-actuelle/fra/1337287614593/1337287715022 (consulté le 16 juin 2015).

iii. Agence canadienne d'inspection des aliments, Avertissement phytosanitaire – agrile du frêne, http://www.inspection.gc.ca/DAM/DAM-plants-vegetaux/STAGING/text-texte/pestrava_agrpla_alert_pdf_1337369655573_fra.pdf (consulté le 16 juin 2015).

À propos de l'Enquête sur les ménages et l'environnement

Dans le cadre de l'Enquête sur les ménages et l'environnement, les ménages canadiens sont interrogés à propos de leurs activités et de leurs comportements à l'égard de l'environnement. L'enquête porte sur un vaste éventail de sujets, comme la consommation et la conservation d'eau et d'énergie, les produits dangereux utilisés à la maison, ainsi que les interactions du ménage avec la nature. Les gouvernements s'appuient sur les données de l'enquête pour orienter les politiques et les programmes, les chercheurs s'en servent pour en savoir plus long sur les Canadiens, tandis que les particuliers les utilisent pour voir comment ils se comparent au reste du pays.

La population cible de l'Enquête sur les ménages et l'environnement de 2013 se composait des ménages au Canada, sauf les ménages situés au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les ménages vivant dans des réserves indiennes ou sur des terres publiques, et les ménages constitués entièrement de membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Les établissements et les ménages de certaines régions éloignées ont également été exclus.

Définitions, source de données et méthodes : Numéro d'enquête 3881.

Données offertes dans CANSIM : tableaux 153-0159 et 153-0160.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).